

Monsieur ,

Dans le cadre du débat public Crue Seine Bassée, Veuillez trouver ci jointe une réflexion sur le projet concernant la région de Montereau, zone à risque au confluent de la Seine et de l'Yonne . Cette réflexion a pour objet de chercher à voir si l'on peut diminuer encore le risque localement, bien entendu ,elle ne remet pas en cause le projet auquel j'adhère totalement.

Je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs .

Montereau fault Yonne le 10 janvier 2012

M.Doridot Ingénieur.Géologue en retraite



Projet de réduction du risque inondation en Ile de France
--

Etat des lieux Constatation

Si le seuil d'alerte des 3 mètres à l'échelle de Montereau(48,39 m NGF) a été dépassé à 42 reprises sur un siècle entre 1885 et 1985, il faut constater que la fréquence de dépassement de ce seuil a très largement diminué depuis la mise en place des réservoirs écrêteurs de crues sur la Seine amont et sur l'Yonne . Ces réservoirs ont donc eu un rôle bénéfique

Ces lacs réservoirs de l'est du Bassin Parisien permettent le contrôle des débits d'étiage et des écrètements de crues mais situés en amont , ils n'agissent que sur une faible partie des bassins versants .Il y a donc nécessité de mettre en place plus en aval un système pour réduire davantage l'aléas inondation au niveau de la région Ile de France. C'est l'objet du projet de la Bassée.

Projet :

Le projet présenté s'inscrit dans le secteur de la Bassée qui est une vaste plaine alluviale en amont de Montereau il se développe sur un espace rural essentiellement agricole ou boisé et déjà fortement couvert de plans d'eau post extraction . Ce projet de mise en place de zones de stockage temporaire des eaux de crue, doit permettre une régulation du débit en aval par une relâche progressive des stocks d'eau, il jouera donc bien le rôle d'écrêteur de crue pour la zone urbaine parisienne ..

Analyse de la situation locale à Montereau

Montereau se situe à la confluence de la Seine et de l'Yonne à un point de rétrécissement des deux vallées regroupées, c'est donc un point critique d'écoulement du flux. Les analyses de la dynamique d'écoulement des crues de 1955 et 1982 montrent que c'est essentiellement l'Yonne qui est responsable du pic de la crue. Fort heureusement, les conditions climatologiques et topographiques d'écoulement font que les crêtes de crue des deux rivières à la confluence sont le plus souvent décalées dans le temps. (en 1982 le maximum de crue de l'Yonne était le 14 janvier et seulement le 18 pour la Seine) évitant ainsi une situation extrême. L'analyse des photographies aériennes prises lors des inondations montre qu'à Montereau la nappe d'eau libre provenant de l'Yonne en période d'inondation est bien plus importante en débit que celle de la Seine et qu'à la confluence, mais aussi en amont jusqu'à Marolles, l'Yonne en crue fait barrage à l'écoulement des eaux de la Seine. A l'échelle de Montereau (zéro de l'échelle = 45,39 NGF, le seuil d'alerte est 3m pour la Seine et 2,40 m pour l'Yonne) on relève:

le 14 janv 1982 crue de l'Yonne cote atteinte: 49, 12 soit + 1,03 m par rapport au seuil d'alerte

le 18 janv 1982 crue de la Seine cote atteinte : 48,38 soit -0,01 m par rapport au seuil d'alerte

L'Yonne est donc bien la principale responsable des dégâts de crue localement mais le projet n'a pas d'effet écrêteur sur le pic de la crue de l'Yonne

Réflexions Propositions

1 - Le bassin de l'Yonne est très vaste et les retenues actuelles de Pannecière, Chaumeçon et Crescent n'agissent en amont que sur une infime partie du bassin. L'idée de bassins tampons prévus dans la Bassée ne pourrait elle pas également être retenue pour la vallée de l'Yonne de manière à moduler éventuellement les écoulements de l'Yonne en fonction de ceux de la Seine si nécessaire (car c'est de l'écrêtage des crues de l'Yonne que dépend le risque d'inondation pour la ville basse de Montereau) ?; De vastes secteurs alluviaux ou l'Yonne a tendance à s'étaler existent (par exemple dans le secteur entre Misy sur Yonne et Courlon)

2 - ,Si l'on ne peut pas répondre sur la probabilité du retour d'une crue centennale du type 1910, on peut affirmer qu'une crue de moindre importance aurait de nos jours des effets dévastateurs bien plus conséquents car l'occupation au sol est actuellement bien différente de ce qu'elle était il y a un siècle. Si le projet Crue Seine Bassée est un bon projet pour limiter les risques d'inondation en Ile de France il est nécessaire qu'il soit accompagné d'une réflexion et d'actions sur ce qu'il ne faudrait plus faire si l'on veut limiter les impacts d'une future crue d'importance. Ainsi, en zone rurale, les défrichages, les déforestations, la suppression des paysages de bocage, l'imperméabilisation des sols, sont autant d'éléments qui par leurs actions conjuguées contribuent à accélérer l'écoulement ce qui est un facteur de crues. En Zone urbaine, de plus en plus d'infrastructures souterraines ont un effet barrage à l'écoulement des eaux de la nappe phréatique et donc participent à l'augmentation du risque d'inondation des sous sols.

Montereau fault Yonne le 10 janvier 2012